

COMMUNE DE MONTFAUCON



Administration communale / Route de Péchillard 40b / 2362 Montfaucon
Tél. 032 955 11 22 / info@montfaucon.ch

Information à la population – OCTOBRE 2024

Assemblée communale du 28 octobre 2024

**Lundi 28 octobre 2024 à 20h00
À la halle polyvalente du complexe scolaire**

Ordre du jour :

1. Approuver le Procès-verbal de la dernière assemblée communale du 17 juin 2024
2.
 - a. Discuter et approuver la ratification du contrat de partenariat public privé entre la Commune mixte de Montfaucon et la société Services industriels de Montfaucon (SIM SA) créé en partenariat avec la société INNERGIA SA.
 - b. Discuter et approuver la participation à 49% au capital-actions de CHF 100'000.- de la société Services industriels de Montfaucon SA (SIM SA) par un crédit de 49'000.- CHF prélevé sur les recettes courantes.
 - c. Discuter et approuver la ratification du contrat spécifique relatif au premier projet entre la Commune mixte de Montfaucon et Services industriels de Montfaucon (SIM SA).
 - d. Discuter et approuver une caution de la Commune mixte de Montfaucon en faveur des Services industriels de Montfaucon (SIM SA) à hauteur de 5,8 millions CHF.

Les contrats mentionnés au point 2 sont déposés publiquement au Secrétariat communal 10 jours avant et 10 jours après l'assemblée communale.

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.montfaucon.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard 4 jours avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

« Montfaucon produira sa propre énergie »

Le Conseil communal rappelle que le projet qui sera soumis au vote de l'assemblée le 28 octobre est d'une importance capitale pour l'avenir de notre commune. Nous espérons donc vous voir en nombre lors de cette assemblée.

Pour rappel, vous pouvez librement contacter les membres de la commission spéciale dont vous trouverez les contacts sur le site internet de la commune.

De plus, une foire aux questions (FAQ) a été ajoutée sur le site internet de la commune, en plus des différents documents explicatifs déjà disponibles, elle devrait également pouvoir répondre à bon nombre de vos interrogations.

Après-midis pour les aînés – Programme 2024-2025

Des après-midis pour les personnes retraitées de notre paroisse (Montfaucon-Les Enfers) seront à nouveau organisés cette année.

Ils auront lieu **aux salles paroissiales de 14h00 à 17h00**, deux mardis par mois aux dates suivantes :

22 octobre / 5 novembre / 19 novembre / 3 décembre / 17 décembre (Noël) / 7 janvier / 21 janvier / 4 février / 18 février / 4 mars (Carnaval) / 18 mars / 1 avril

Des jeux, débats, conférences, films, souvenirs, danses, bricolages et autres seront mis sur pied, à la convenance des participants.

Le conseil communal encourage les personnes concernées et intéressées à y participer et remercie les organisateurs pour cette belle initiative qui participe à donner une dynamique sociale à notre village.